

L'ÉVÉNEMENT

SYNDICAL

N° 37

23^e année • mercredi 9 septembre 2020

l'hebdomadaire du syndicat UNIA

Place de la Riponne 4 • 1005 Lausanne • tél. 021 321 14 60 • redaction@evenement.ch • www.evenement.ch

JAA CH-1005 Lausanne P.P. / Journal Poste CH SA



OLIVIER VOGELSANG

UBER EATS: VICTOIRE SYNDICALE!

Fausse indépendance enfin reconnue. Depuis le 1^{er} septembre, les livreurs genevois d'Uber Eats sont des salariés soumis à un contrat de travail. Après deux ans de luttes dans ce sens, Unia salue cette décision. Le syndicat exige désormais que les minima conventionnels de l'hôtellerie-restauration soient appliqués. **PAGE 5**

POINT DE MIRE

Le changement, maintenant!

Sonya Mermoud

Hors de question de relâcher la pression. L'heure de la rentrée a aussi sonné pour la Grève du climat, de retour dans la rue. Vendredi dernier, des milliers de jeunes ont manifesté dans 18 villes de Suisse. Les militants ont réclamé une nouvelle fois des dispositions urgentes pour lutter contre le réchauffement de la Terre. Et la mise en place de politiques audacieuses. Des revendications répétées mais aussi des propositions concrètes: le mouvement avait déjà présenté au printemps un plan d'action pour la mise en œuvre de la transition écologique et la création d'emplois durables. Non, les activistes ne se limitent pas à scander des slogans et à courber l'école. Et n'entendent pas ranger leurs pancartes tant que rien ne bouge ou presque.

La crise sanitaire a relayé au second plan la menace climatique, bien que nettement plus dangereuse avec la fonte du permafrost et le risque d'autres épidémies. Les conséquences du coronavirus servent pourtant aujourd'hui à justifier attentismes et reculs écologiques au nom de la récession et de la nécessité de soutenir les entreprises. Avec un projet de Loi sur le CO₂ plus que minimaliste et antisociale. Avec des milliards investis dans l'industrie aérienne sans contrepartie climatique. Avec la volonté du Conseil fédéral de faire des cadeaux aux importateurs automobiles: la limite de dioxyde de carbone fixée à 95 grammes par kilomètre pourra être dépassée par 15% des véhicules les plus polluants. Une autoroute pour les grosses cylindrées. Avec, encore, un contre-projet édulcoré du gouvernement à l'Initiative pour les glaciers, qui était pourtant déjà tout sauf ambitieuse. Sans oublier les soutiens de Berne à la Loi sur la chasse et aux avions de combat, tous deux ennemis de l'environnement et de la biodiversité. A en croire nombre d'acteurs politiques et économiques, le moment est inopportun pour opérer des transformations. Peu d'espoir aussi à attendre de la vague verte au Parlement qui se dilue dans les remous des consensus. Mais pour ceux qui s'opposent à un changement de paradigme, le bon moment n'existera jamais. Ces personnes appartiennent à l'ancien monde. Celui-là même qui s'est construit sur une vision

aussi arrogante qu'étriquée et égoïste de l'exploitation sans limites des ressources de la planète, faisant fi du nécessaire équilibre entre les êtres et la nature. Celui-là même qui ne jure que par la croissance et refuse de sortir du seul schéma capitaliste et de ses dogmes éculés profitant surtout à des poignées de nantis. Celui-là même qui privilégie la médecine curative à celle préventive... L'espoir légitime d'un refus du retour à la «normale» semble s'être brisé sur un quotidien ressemblant à s'y méprendre à celui précédant la crise. Le naturel est revenu au galop. Alors que les points de bascule se rapprochent vertigineusement, nécessitant des mutations systémiques en profondeur. Depuis le 22 août, l'humanité vit à crédit. Autrement dit, cette date marque le point de rupture entre les capacités de régénération en une année de la Terre croisées avec les activités humaines. Ce jour du dépassement dans notre pays, est arrivé... le 8 mai! Le salut, s'il en existe un, viendra clairement du maintien de la pression de la nouvelle génération et de la convergence des luttes menées par la société civile. Militants du climat, féministes, syndicalistes... ont d'ores et déjà programmé de nouveaux rendez-vous. Les défenseurs de l'environnement projettent aussi une semaine d'actions et de désobéissance civile. Tous sont loin d'avoir dit leur dernier mot. Masqués certes, mais pas bâillonnés. ■

PROFIL



Jessie Schaer, déclic naturel.

PAGE 2

MÉDIAS

Dégradation des conditions de travail.

PAGE 3

MIGRANTS

Manifeste contre l'initiative de l'UDC.

PAGE 6

INDUSTRIE

Vague de licenciements redoutée.

PAGE 9

DÉCLIC NATUREL

La photographe Jessie Schaer participe à une exposition collective au Musée de l'Elysée à Lausanne. La reconnaissance d'un travail original

Sonya Mermoud

Pas de photos prises sur le vif. Mais la quête d'un cadre, l'utilisation de matériaux triés sur le volet, et le souci d'une lumière servant ses desseins. Jessie Schaer crée ses clichés, s'écartant volontiers du réel. Avec une dimension artistique évidente. Et un souci de recherche et d'expérimentation. «Je suis comme un chimiste dans son laboratoire qui tenterait de réaliser le meilleur parfum, pareille à un peintre devant sa toile», image la jeune femme de 23 ans, qui se distingue dans son travail par la sobriété des décors choisis, des lignes épurées, une gamme de couleurs restreinte et une indéniable poésie. Une volonté assumée de limiter le nombre d'accroches visuelles présentes sur ses photographies, permettant ainsi aussi aux spectateurs une meilleure appropriation de ses œuvres. «Chacun les interprète alors selon sa sensibilité propre. C'est également une manière de faire écho à la pluralité des perceptions», explique la Vaudoise. Au volant de sa voiture, le coffre rempli de matériel utile à ses créations – bois, métal, câbles électriques, tissus, etc. – cette solitaire sillonne le paysage entre Vevey et Sainte-Croix afin de trouver le meilleur emplacement pour ses prises de vue. La courbe que dessine un champ, le rectiligne d'une construction en béton, la démarcation d'une forêt, le rendu d'une matière... sont autant d'éléments susceptibles de retenir le regard de cette femme indépendante qui ne craint pas la solitude de ses virées créatives. Les «accessoires emportés» sont, quant à eux, détournés dans des versions esthétiques. Croquis et notes précédent souvent la démarche de Jessie Schaer qui devra aussi pouvoir miser sur une météo complice.

LANCER DE DRAP

«Je mets en place des installations éphémères. Je travaille de la même manière que dans un studio mais à l'extérieur, réalisant des clichés qui, sans mon intervention, n'existent pas», détaille encore la photographe, parlant du travail – «Perception, du vide à la forme» – présenté au Musée de l'Elysée à Lausanne dans le cadre de l'exposition collective *reGénéra-*

tion. Une initiative qui valorise de jeunes talents internationaux. «Trente-cinq projets ont été sélectionnés dont le mien. Je n'y croyais pas», poursuit la passionnée qui, à travers ses microperformances, ses jeux avec les formes, le corps, des objets du quotidien, a séduit le jury. Un exemple d'une image retenue? «Je me suis couverte d'un drap, puis l'ai lancé. J'ai utilisé la fonction "retardateur de déclenchement" de ma caméra, immortalisant l'objet en suspension, dans un environnement choisi avec soin. Chaque lancé a donné lieu à une photo unique en termes de forme et de lumière jusqu'à trouver la meilleure.» A la clef, une création belle et mystérieuse.

L'intérêt que voue Jessie Schaer à son art remonte à sa prime jeunesse: «Mon enfance a été spéciale. J'étais souvent seule. Ma maman m'a offert un appareil photo à Noël. J'avais 11 ou 12 ans.» Un cadeau qui ne quittera plus l'adolescente d'alors préférant toutefois aux clichés souvenirs réaliser des photos de ses mises en scène.

LES MOTS DU CŒUR

«J'utilisais des chaises, un mannequin, j'organisais des ombres avec des lampes de bureau... Je recourais par ailleurs souvent à l'autoportrait, trop timide pour demander à des personnes de poser», raconte la délicate jeune femme, qui va aussi se familiariser avec la vidéo. Des clips où cette sportive, qui a fait des années d'athlétisme et de cirque, se filme en dansant, laissant son corps traduire ses émotions. Publiées sur les réseaux sociaux, ses créations rencontrent des échos positifs, encourageant Jessie Schaer à se lancer en professionnel dans l'aventure.

«La photo est venue à moi. Le déclin s'est opéré de manière naturelle», affirme la diplômée de l'école de photographie de Vevey, qui poursuit aujourd'hui ses études à la Haute école d'art et de design à Genève en vue de l'obtention d'un bachelor dans le domaine visuel. «Mon but? Apprendre à travailler le bois et le métal. J'ai besoin de mettre mes mains dans la matière», explique celle qui a aussi choisi les mots pour raconter la relation «compliquée avec un père absent», décédé il y a cinq ans. Un récit paru sous le titre *Ne t'en fais pas*. «Une sorte de journal intime dans lequel j'ai exprimé ce que

j'avais sur le cœur. Si nous avions des rapports plutôt conflictuels, il a contribué à forger mon caractère. Et je le remercie pour cela.»

SORTIR DES CASES

Explorant plusieurs médiums, Jessie Schaer rêve de fonder un collectif réunissant des créateurs dans des disciplines plurielles. Un projet qui, s'il échoue, poussera probablement la passionnée dans l'enseignement de la photographie et d'autres supports. «Tous se complètent et se nourrissent les uns les autres. Je trouve important de sortir des cases, de privilégier la po-

lyvalence.» Un commentaire en phase avec la personnalité de Jessie Schaer, à l'aise dans différents milieux. «Je suis un peu un caméléon. J'apprécie d'élargir mon regard, de rencontrer des personnes de tous horizons», souligne la Vaudoise qui, si elle aime la vie, confie frayer aussi avec une certaine mélancolie. «C'est un peu les montagnes russes», sourit la photographe, tantôt animée d'une grande confiance en elle et son travail, puis rongée par le doute. «Ma plus grande peur? Ne pas atteindre mes objectifs. Echouer à réaliser mes rêves. Etre déçue de moi», répond après un silence hésitant l'ar-

tiste qui, quand tout va mal, préfère laisser libre cours à ses émotions. «J'écoute alors de la musique très triste, me poussant au fond du malheur. Je pleure. Cela soulage énormément. Et j'attends que cela passe, en m'orientant sur les éléments positifs de mon existence», précise cette native de la Balanche qui, si elle devait réaliser un autoportrait, opterait pour la représentation d'un corps aux teintes sombres où interviendrait un rai de lumière, «pour amener de la chaleur». Une image où s'exprimeraient, à n'en pas douter, son indéniable sens esthétique et une sensibilité à fleur de peau... ■



THIERRY PORCHET

En équilibre. Jessie Schaer aime la vie, même si elle confie frayer parfois aussi avec une certaine mélancolie.

1 + 1 = 11

David Prêtre/Albedo



Les forces aériennes
se préparaient
aux attaques de nuages.

POUR DES CONDITIONS DE TRAVAIL DIGNES DANS LES MÉDIAS

Une enquête menée notamment par l'USS et Syndicom met en lumière l'importance d'un partenariat social dans le secteur afin d'améliorer les salaires et le quotidien des journalistes

Textes Manon Todesco

Salaires qui stagnent ou qui baissent, inégalités salariales, insécurité de l'emploi ou encore augmentation de la pression des délais: depuis quelques années, les professionnels des médias voient leurs conditions de travail se dégrader. C'est ce que révèle une très récente enquête sur les conditions de travail des journalistes, conduite par l'Union syndicale suisse (USS), Syndicom, le Syndicat suisse des mass média (SSM) et l'Association des journalistes spécialisés (AJS) et qui s'appuie sur 1600 participations. La dernière de ce genre avait été publiée en 2006.

DÉGRADATIONS

La branche des médias souffre d'un changement structurel depuis quelques années. Des titres disparaissent, d'autres fusionnent et des milliers d'emplois ont été supprimés. La faute notamment aux pertes de recettes publicitaires qui poussent les entreprises de médias privées à imposer des mesures d'économies...

Entre 2006 et 2020, il apparaît que le salaire des journalistes a stagné, voire baissé pour les indépendants, avec un revenu médian diminué de plus de 1000 francs (6978 francs contre 5600 francs). En outre, plus de la moitié d'entre eux déclare exercer une activité lucrative à côté du travail dans les médias. L'insécurité de l'emploi est également une inquiétude majeure dans la branche. Selon le rapport, 60% des indépendants et un quart des salariés déclarent ne pas avoir suffisamment de mandats et craignent de perdre leur emploi. De même, ils sont entre 80% et 90% à estimer «difficile à très difficile» la chance de retrouver une activité équivalente en cas de perte d'emploi. Enfin, plus généralement, ce sont les conditions de travail qui se détériorent, avec notamment une pression des délais élevée pour environ la moitié des personnes interrogées et la contrainte

de travailler de plus en plus sur son temps libre. «La totalité des employés, quelle que soit leur position professionnelle, déclare travailler en moyenne 2,4 heures de plus par semaine qu'ils ne sont payés. Cette différence est la plus marquée dans la presse écrite et ses produits en ligne, avec 3,6 heures de plus», révèle l'enquête.

FEMMES DISCRIMINÉES

Le sondage montre par ailleurs que les inégalités salariales entre hommes et femmes n'épargnent pas les médias, notamment aux postes les mieux rémunérés. De fait, le salaire médian des journalistes est actuellement de 7444 francs chez les hommes et de 7200 francs chez les femmes. En 2006, il était de 7400 francs chez les hommes et de 7000 francs chez les femmes. Dans les salaires inférieurs, l'écart constaté en 2020 est de 150 francs alors qu'il était de 400 francs en 2006. Et dans les salaires supérieurs, la différence est aujourd'hui de 260 francs, contre 400 francs en 2006. «A première vue, l'écart s'est réduit, même si, extrapolé sur un salaire annuel, il représente toujours entre 1900 et 3100 francs», observent les auteurs de l'enquête.

Les inégalités sont encore plus marquées si l'on ne prend en compte que les rémunérations des journalistes employés (400 francs de différence par mois), ou encore ceux qui travaillent dans la presse écrite (différence de salaire médian de 800 francs). Sans surprise, les postes de direction ou à responsabilité sont plus souvent occupés par des hommes.

«Le domaine des médias a absolument besoin que ses salaires soient analysés et que, sur cette base, des mesures de lutte contre l'inégalité salariale entre les sexes soient prises», déclare Mélanie Berner, secrétaire spécialisée au SSM.

LA NÉCESSITÉ D'UNE CCT

L'enquête démontre toutefois que la présence d'une convention collective



OLIVIER VOGELSANG

Selon l'enquête, la totalité des employés, quelle que soit leur position professionnelle, déclare travailler en moyenne 2,4 heures de plus par semaine qu'ils ne sont payés. Cette différence est plus marquée dans la presse écrite et ses produits en ligne, avec 3,6 heures de plus.

de travail (CCT) fait toute la différence en matière de conditions d'emploi. En effet, on retrouve de meilleurs salaires (revenu médian de 7756 francs contre 6947 francs dans les médias sans CCT), des temps de travail mieux définis et des inégalités salariales hommes-femmes moins nombreuses. «Il n'y a qu'une bonne CCT qui garantisse des salaires corrects, en particulier au bas de l'échelle des rémunérations et pour les femmes. Cela vaut autant pour les salariés que pour les indépendants», souligne Stephanie Vonnarburg, vice-présidente de Syndicom. C'est pourquoi les auteurs de l'enquête revendiquent l'urgence de conclure davantage de CCT dans les médias, rappelant qu'aucune convention n'a été signée en Suisse alémanique et au Tessin depuis seize ans pour la presse écrite et que seuls 6,9% des indépendants sont couverts par un tel outil. ■

POUR UN JOURNALISME ATTRACTIF

Une offre médiatique de qualité et une diversité de la presse sont capitales dans une démocratie comme la nôtre, et la crise sanitaire actuelle nous l'a démontré encore plus clairement. Pour la garantir, les auteurs de l'enquête appellent les acteurs médiatiques à investir d'urgence dans les conditions de travail pour assurer l'attractivité du secteur, et ainsi attirer des personnes bien formées et motivées à faire carrière dans le journalisme, et ce en leur offrant une perspective à long terme. «Bonnes conditions de travail et formation continue permanente sont la clé, affirme Pete Mijnsen, président de l'AJS. Ce sont les bases incontournables d'un journalisme spécialisé solide et fondé.» De même, le rapport salue l'aide aux médias prévue par le Conseil fédéral, mais exige qu'on aille plus loin. «Ce soutien doit aller de pair avec de vraies améliorations pour les professionnels; employés et indépendants, qui font les médias au quotidien, avec un renforcement du partenariat social, et avec une meilleure couverture par des CCT, insiste Mélanie Berner, secrétaire spécialisée au SSM. Un soutien financier public ne doit être possible que si ces conditions sont respectées.» ■

Fortes inégalités dans la prévoyance vieillesse pour les femmes

L'USS a proclamé le 31 août Equal Pension Day, soit le jour à partir duquel seuls les hommes touchent encore une pension du 2^e pilier

Sylviane Herranz

Journée de l'égalité des pensions. L'Union syndicale suisse (USS) a décrété le 31 août Equal Pension Day. Ce jour-là, les hommes ont touché l'équivalent de ce que les femmes perçoivent en une année de rentes du 2^e pilier. Dès cette date, seuls les hommes continuent à recevoir une pension de la prévoyance vieillesse (LPP). Selon un rapport comparatif publié par l'Union européenne l'année dernière, les retraitées suisses reçoivent en moyenne 20 000 francs de moins que les hommes, soit une différence de 37%. De plus, un tiers des femmes n'ont droit à aucune rente du 2^e pilier, explique l'USS. Et lorsqu'elles en touchent une, son montant correspond, en moyenne, à la moitié de celle des hommes. En 2018, une femme sur deux ayant pris sa retraite bénéficiait d'une pension LPP de moins de 1165 francs par mois. «Dans les professions typiquement féminines, des rentes de la prévoyance professionnelle de 500 à 800 francs par mois sont

courantes; cela ne permet pas de vivre!» souligne Gabriela Medici, secrétaire centrale de l'USS en charge des assurances sociales. Pour l'USS, qui appelle à agir afin de corriger cette discrimination, l'écart des rentes est «le reflet des inégalités professionnelles et salariales d'hier». Mais cette discrimination se poursuit aujourd'hui: «Les femmes interrompent davantage leur activité et travaillent plus souvent à temps partiel, la plupart du temps afin d'assumer davantage de tâches au sein de la famille et du foyer. Le travail des femmes aboutit donc à des rentes scandaleusement basses», précise la faitière.

AVS BIEN PLUS ÉGALITAIRE

L'USS rappelle que l'AVS offre un système égalitaire. Ainsi, dans le 1^{er} pilier, les rentes sont quasi identiques pour les deux sexes, grâce aux réformes introduites après la première grève des femmes de 1991. En moyenne, en 2019, la rente AVS d'une femme s'élevait à 1875 francs, contre 1850 francs pour un homme. Des rentes extrêmement basses

ne permettant pas de couvrir les besoins vitaux comme le prévoit la Constitution. Même la rente maximale de 2370 francs pour celles et ceux ayant cotisé à plein durant toute leur vie professionnelle ne suffit pas pour vivre. «Presque 11% des femmes doivent, à peine arrivées à la retraite, demander des prestations complémentaires pour boucler les fins de mois: c'est la triste réalité. Cela, alors qu'elles ont pris soin d'enfants et de proches, ont été actives professionnellement et ont subi un sous-emploi plus important que les hommes. A la retraite, elles continuent d'ailleurs d'assumer la plus grande partie du travail de prise en charge des petits-enfants», note l'USS. En 2019, 140 000 retraitées, dont de nombreuses divorcées et veuves, ont touché des prestations complémentaires, qui permettent d'assurer le minimum vital, contre 75 000 hommes environ. Pour l'USS, l'introduction d'une 13^e rente telle que le prévoit son initiative, lancée début mars, est essentielle pour amoindrir les inégalités en matière de retraite.

DÉBAT AU PARLEMENT SUR AVS21

L'Equal Pension Day a été annoncé juste avant que la Commission de la sécurité sociale et de la santé publique du Conseil des Etats n'entame la discussion, article par article, du Projet de stabilisation de l'AVS (AVS21) du Conseil fédéral. Ce dernier entend renflouer l'assurance vieillesse grâce au travail des femmes dont l'âge de départ à la retraite serait prolongé d'une année, à 65 ans. Le débat à la Chambre des cantons sur cette nouvelle révision est programmé pour le lundi 21 septembre prochain. La réforme du 2^e pilier, prévoyant notamment la baisse des rentes avec une diminution du taux de conversion de 6,8% à 6% devrait suivre. Ce projet, fruit d'une proposition des partenaires sociaux, avait été l'objet d'une consultation en décembre 2019 par le Conseil fédéral. Cette dernière a pris fin le 29 mai dernier et le projet définitif devrait être dévoilé prochainement. ■

VICTOIRE SYNDICALE HISTORIQUE CONTRE UBER EATS

Depuis le 1^{er} septembre, les livreurs genevois d'Uber Eats sont des salariés soumis à un contrat de travail. Unia, qui salue cette décision, exige maintenant que les minima conventionnels soient appliqués

Textes Manon Todesco

Après s'être battu bec et ongles depuis 2018 pour que les livreurs d'Uber Eats à Genève soient reconnus comme des salariés, Unia peut enfin savourer sa victoire. Depuis le 1^{er} septembre, ces derniers doivent être soumis à un contrat de travail s'ils souhaitent continuer à faire des livraisons de repas à domicile via l'application mobile. Une mesure qui fait suite à la condamnation de la multinationale américaine par la Chambre administrative cantonale en juin dernier, et qui concerne potentiellement plus de 500 livreurs au bout du lac. De prétendus indépendants, ils passent désormais à un statut d'employés de la société annexe Chaskis SA, avec un salaire minimum horaire garanti, des congés payés et une couverture sociale.

«C'est une décision historique, se réjouit Umberto Bandiera, responsable du dossier chez Unia. C'est la première fois au niveau international qu'Uber Eats cède et décide de traiter ses livreurs comme des salariés. C'est une très bonne nouvelle pour tous ces travailleurs qui ont enfin pu signer un vrai contrat de travail et qui jouiront à l'avenir d'une protection sociale.» Unia le répète: Uber Eats est bienvenu en Suisse, tant qu'il respecte les lois en vigueur. «La multinationale a préféré

salarier ses travailleurs plutôt que de quitter le pays, c'est une décision sage et raisonnable.»

MAUVAISE CONVENTION APPLIQUÉE

Justement, quelles sont les conditions de ce contrat de travail? *L'Événement syndical* a pu s'en procurer un exemplaire. Ce dernier se calque sur la Convention collective de travail (CCT) pour les coursiers à vélo et les services coursiers urbains, et prévoit notamment un contrat à durée indéterminée avec un salaire horaire brut de 20,65 francs et quatre semaines de vacances. C'est là que le bât blesse pour Unia, qui exige que les salariés d'Uber Eats soient soumis à la Convention collective nationale de l'hôtellerie-restauration (CCNT). «Cette convention, qui a été étendue et déclarée de force obligatoire par le SECO, s'applique aussi aux services de livraison de repas à domicile et garantit aux livreurs le droit à un salaire minimum, un 13^e salaire, 5 semaines de vacances et beaucoup d'autres avantages sociaux», souligne Umberto Bandiera. Des efforts et des améliorations sont vivement attendus de la part d'Uber Eats et de Chaskis SA pour que les contrats proposés respectent la CCNT. «Nous appelons tous les travailleurs concernés à venir au syndicat vérifier leur contrat et les conditions de travail», ajoute le syndicaliste.



OLIVIER VOGELSANG

Si la situation relative à Uber Eats a bougé à Genève, ce n'est pas le cas dans les autres cantons accueillant ce prestataire. Unia les invite, eux aussi, à réagir.

ET AILLEURS?

Un autre combat reste à mener. Car si la situation bouge à Genève, ce n'est pas le cas des autres cantons. Certes, une procédure au Tribunal fédéral est en cours impliquant Uber Eats, mais même si le scénario genevois se confirmait au niveau suisse, à savoir que les livreurs doivent être considérés comme des salariés, des règlements cantonaux seront nécessaires. «Nous invitons tous les cantons accueillant les activités d'Uber Eats à aller dans le sens des autorités genevoises, appelle le responsable syndical. C'est une question de volonté politique!»

VERS LA SALARISATION DES CHAUFFEURS UBER?

Est-ce que ce jugement inédit qui aura contraint Uber Eats à plier et à soumettre ses livreurs à un contrat de travail aura un impact sur les chauffeurs Uber de VTC? On peut décemment se poser la question. Rappelons que le Gouvernement genevois avait, en 2019, sommé Uber de se mettre en conformité en salariant ses chauffeurs ou de quitter le canton, à la suite de quoi un recours avait été déposé par le géant états-unien. «Nous attendons une décision de la Chambre administrative cantonale qui devrait tomber dans quelques semaines, informe Umberto Bandiera. Nous espérons qu'elle suivra la ligne imposée à Uber Eats et qu'elle sera favorable aux chauffeurs du canton.» Prochain épisode à l'automne. ■

Travail détaché: la nouvelle directive européenne vient d'entrer en force

Révisé en 2018, le texte comporte des améliorations pour les travailleurs concernés

Sylviane Herranz

La nouvelle directive européenne sur les travailleurs détachés est entrée en vigueur le 30 juillet dernier. La révision de la directive initiale, datant de 1996, a été adoptée par le Conseil et le Parlement européens en 2018. Les Etats membres de l'Union européenne (UE) avaient deux ans pour transposer ses règles dans leur droit national. Les syndicats avaient salué à l'époque une victoire, les nouvelles dispositions apportant de substantielles améliorations pour les travailleurs détachés. Cela alors que leur nombre a largement augmenté ces dernières années, notamment après l'arrivée dans l'UE des pays de l'est européen. Selon des chiffres officiels, le nombre de citoyens européens vivant dans un Etat membre dont ils ne sont pas originaires a pratiquement doublé en dix ans, pour se porter à 17,6 millions en 2018. Sur ce nombre, 12,9 millions étaient en âge de travailler. Et 1,5 million se rendaient quotidiennement au travail dans un Etat voisin. Le détache-

ment de travailleurs concerne environ 1,9 million de personnes, pour 3 millions de détachements effectués par de très nombreuses entreprises. Les améliorations de la directive, auxquelles a œuvré la Confédération européenne des syndicats (CES), concernent différents aspects. Un nouvel article indique que l'objectif unique de la directive est la protection des travailleurs, et non plus la libre prestation de services. Pour des experts de la CES, il s'agit là d'une «évolution importante». Les salaires ne sont plus limités au minimum comme jusqu'à présent, mais la notion de rémunération est introduite. Les entreprises détachant des travailleurs devront ainsi respecter les dispositions législatives ou réglementaires du pays d'accueil, ainsi que les Conventions collectives de travail (CCT) ou accords interprofessionnels. Il est aussi question de salaires bruts, ce qui diminue les possibilités de concurrence sur les coûts salariaux, les assurances sociales étant payées dans l'Etat d'origine. Des dispositions plus précises ont été établies pour le lo-

gement et les frais de repas. Ces frais doivent être remboursés en plus du salaire, selon des règles décidées par le pays d'origine. Une égalité de traitement est établie pour les travailleurs détachés passant par une agence d'interim. Autre amélioration, les CCT ne concernent plus seulement le domaine de la construction. Cependant, le secteur du transport n'est toujours pas pris en compte par cette directive. Le nouveau texte peut-il avoir des conséquences sur le travail détaché en Suisse? Selon un spécialiste du réseau Foraus, la réforme de la directive «consacre le principe "à travail égal, salaire égal, sur le même lieu de travail"». Sur le fond, écrit-il, l'UE et la Suisse partagent donc le même objectif. Mais c'est «sur la forme, et les moyens à disposition, que leurs positions divergent». Il précise que des instruments analogues aux mesures d'accompagnement sont prévus dans l'UE. Ces derniers sont toutefois «globalement plus faibles que leurs équivalents suisses». ■

POING LEVÉ

MIEUX QUE RIEN

Par Manon Todesco

Dans un peu plus de deux semaines, les électeurs seront appelés aux urnes pour se prononcer sur l'entrée en vigueur en Suisse d'un congé paternité. Rappelons-en les grandes lignes: deux semaines à prendre par le jeune papa dans les six mois suivant la naissance. Une mesure financée, comme le congé maternité, de façon paritaire par les allocations pour perte de gain, avec donc un revenu moyen assuré à 80% pendant ces 14 jours. On ne va pas se mentir, le projet aurait pu, en 2020, être beaucoup plus ambitieux. Mais il faudra s'en contenter, en tout cas pour l'instant, c'est toujours mieux que rien. Comme disait l'autre: «Rome ne s'est pas faite en un jour»... Reste que la Suisse est à la traîne! En comparaison avec les autres pays de l'OCDE, en 2018, elle faisait partie des six pays à ne prévoir aucun congé rémunéré de paternité ou parental réservé aux pères. Alors qu'en Corée, on leur accorde 52 semaines, en France 28, en Suède 14, en Autriche 8 ou même une seule au Mexique ou en Turquie, chez nous, bien souvent, les papas doivent se contenter d'un seul jour lors de la naissance de leur bambin. Moins que pour un mariage ou un déménagement...

Difficile, dans ce contexte, de s'impliquer dans ce nouveau rôle de père. A peine le bébé arrivé qu'il est déjà l'heure pour le père de retourner au charbon, la tête ailleurs, et sans aucun doute, avec une efficacité moindre. Pendant ce temps, c'est maman qui va devoir tout prendre en main: nourrir ce petit être, le changer, l'endormir, le câliner, organiser sa chambre, mettre des rituels en place et gérer tout le reste du foyer. Malgré toute la bonne volonté des deux parents, l'absence du père – ou en tout cas sa non-présence au quotidien – le relayera au second plan, au poste d'assistant. C'est pourquoi le congé paternité est fondamental aujourd'hui. Pour une meilleure répartition des tâches au sein du foyer, notamment l'éducation des enfants, pour que les papas aient l'occasion de créer ce lien magique avec leur rejeton dès le début, et pour plus d'égalité entre les hommes et les femmes.

Alors, évidemment, ce n'est pas avec deux semaines qu'on atteindra cet objectif. Faut pas rêver! Cette première version du congé paternité s'apparentera plus à une brève immersion des pères dans le monde de la toute petite enfance. Mais c'est un bon premier pas. Qui devra servir de point de départ vers quelque chose de beaucoup plus audacieux: un congé parental digne de ce nom, de plusieurs mois, à répartir entre le père et la mère. Les générations de jeunes et futurs parents y sont prêtes. Fini le schéma de l'homme qui ramène l'argent à la maison pendant que sa femme s'occupe des gosses et du ménage. Les pères ont envie de s'impliquer davantage dans leur vie familiale, d'en être acteurs. A nous de leur en laisser la chance le 27 septembre prochain. ■

«L'ESPRIT DE SCHWARZENBACH EST ENCORE LÀ, IL NOUS OPPRIME»

Des associations de migrants lancent un Manifeste contre l'initiative xénophobe de l'UDC, soumise au vote le 27 septembre prochain, et pour une Suisse ouverte et solidaire

Sylviane Herranz

«**L**a solidarité au lieu de l'exclusion». C'est le titre du Manifeste adopté par plusieurs dizaines d'associations de migrants le 29 août à Berne lors d'une rencontre à laquelle ont participé la Commission migration d'Unia et des membres d'autres organisations représentant la majeure partie des communautés vivant en Suisse. Cette rencontre avait été organisée autour des préoccupations soulevées par l'initiative de résiliation de l'UDC. Étaient présents également Vania Alleva, présidente d'Unia, et Fabian Molina, conseiller national socialiste zurichois. Symbolisant la place occupée par les migrants dans notre pays, une fresque murale, qui sera installée dans les locaux de la centrale d'Unia, a été réalisée par des participants.

Le Manifeste des associations de migrants, qui sera diffusé largement sur les réseaux sociaux, appelle à rejeter massivement l'initiative de l'UDC. Il souligne que, sans les étrangers, la Suisse d'aujourd'hui ne serait pas ce qu'elle est. Et alerte sur les dangers d'une politique basée sur l'exclusion, la discrimination et le racisme telle que prônée par les politiciens populistes. «Ce qu'ils veulent, c'est revenir à une époque où la main-d'œuvre était flexible et bon marché, où les travailleurs étaient entassés sans droits dans des baraquements et séparés de leurs familles», note le Manifeste pointant du doigt le «véritable objectif» de l'initiative: «Au lieu de la protection des salaires et de l'égalité des droits, elle veut revenir au statut inhumain de saisonnier et donner le champ libre aux entreprises de dumping et aux profiteurs. Avec de nombreux salariés bon marché et sans droits qui travaillent dur et ne peuvent pas se défendre.»

Les auteurs du Manifeste ajoutent qu'avec la libre circulation, tous les citoyens de l'UE, de l'AELE et tous les Suisses – ils sont plus de 450 000 à vivre ou à étudier en Europe – peuvent décider librement de l'endroit où ils souhaitent travailler et y faire venir leur famille. Des droits humains et l'égalité de traitement sont garantis à tous par la libre circulation, soulignent-ils. Le Manifeste appelle à lutter tous ensemble pour faire face aux défis à venir et empêcher l'UDC de priver les migrants de leurs droits et de détériorer ceux

Les personnes réunies à Berne le 29 août dernier ont réalisé une fresque murale, qui sera installée dans les locaux de la centrale d'Unia à Berne, symbolisant la place occupée par les migrants en Suisse.



de tous les salariés du pays. Critiquant la vision rétrograde et xénophobe de l'UDC, les associations s'opposent «fermement à cette attaque contre nos droits communs» et défendent le principe de «l'égalité des droits pour toutes et tous».

PRESSIONS DES SERVICES DE LA POPULATION

Marília Mendes, secrétaire pour la migration à Unia, revient sur les raisons qui ont poussé les associations d'immigrés, notamment celles des Italiens, qui ont encore en mémoire les années sombres des initiatives contre la «surpopulation étrangère» du nationaliste James Schwarzenbach, à adopter ce Manifeste. Rappelons que la première initiative Schwarzenbach avait été refusée il y a juste 50 ans, le 7 juin 1970, et la seconde quatre ans plus tard. D'autres textes attaquant les étrangers et leurs droits ont vu le jour

par la suite, portés par la droite xénophobe. «Dans les discours de l'UDC, explique la syndicaliste, les migrants sont "le problème", mais le problème ce n'est pas les migrants, c'est le capitalisme, le néolibéralisme. Nous ne voulons plus être les boucs émissaires de cette propagande et des attitudes xénophobes qu'elle engendre. L'esprit de Schwarzenbach est encore là, il nous opprime.» Marília Mendes précise qu'il ne s'agit pas seulement d'un sentiment, mais d'une réalité vécue par les migrants, confrontés au durcissement de la Loi sur les étrangers et à des pressions inacceptables de certains services cantonaux de la migration. «Beaucoup de ces offices interprètent la loi de manière abusive et tardent par exemple à délivrer un permis alors que la personne y a droit. Des brimades, des actes et des abus de pouvoir alimentent le sentiment que l'on n'est pas les bienvenus en Suisse, bien

qu'on soit partie intégrante de ce pays et qu'on lui apporte beaucoup. Certains n'ont pas conscience qu'il s'agit là d'une conséquence de ce discours xénophobe omniprésent. Les autorités de migration utilisent ce pouvoir pour nous dire: "Restez à votre place." En Valais, comme à Zurich par exemple, cette attitude est très fréquente et conduit à des situations intolérables pour ceux qui les subissent», s'indigne la syndicaliste d'origine portugaise.

QUELLE SUISSE VOULONS-NOUS?

«Avec ce Manifeste, nous revendiquons que l'on reconnaisse nos droits, notre contribution, poursuit Marília Mendes. Et nous demandons: quelle Suisse les citoyens de ce pays veulent-ils? Une Suisse ouverte, dont les migrants font entièrement partie? Ou une Suisse fermée et obscure, comme celle que voulait Schwarzenbach? Cette question nous concerne tous, Suisses et étran-

gers. C'est pourquoi les associations se mobilisent. C'est très important de savoir quelle société nous souhaitons. Nous, les migrantes et les migrants, ne voulons plus accepter que ce débat soit laissé à la droite et que ce soit toujours aux autres de parler de nous. Nous voulons être sujets de ce débat et notre voix doit être écoutée.»

Le manifeste s'engage ainsi «pour une Suisse ouverte, solidaire et respectueuse» en lieu et place de la xénophobie et de l'exclusion; pour la «sécurité du séjour, le droit au respect de la vie familiale, la liberté de mouvement et d'établissement et l'égalité de traitement pour toutes et tous», au lieu d'une politique hostile aux migrants; et, enfin, «pour la justice sociale et de bonnes conditions de travail pour toutes et tous» plutôt que la défense des intérêts de quelques-uns. ■

Le manifeste peut être téléchargé sur: unia.ch

Un ouvrage riche en analyses et propositions

Le livre «Capital et idéologie» de Thomas Piketty illustre l'incapacité d'au moins 50% de la population pauvre, au cours des siècles, à savoir défendre son légitime accès à la prospérité collective

Pierre Aguet

Pour un «partageux» de toujours, refaire le tour de l'histoire de l'humanité avec les lunettes d'un économiste-historien qui ne s'intéresse qu'aux inégalités, voilà un exercice passionnant. Mais il y a un mais. Le livre *Capital et idéologie* de Thomas Piketty, paru l'automne dernier, est écrit en petits caractères. Toutes les pages ou presque contiennent un tiers de leur surface en notes encore plus petites. En outre, il compte plus de 1200 pages. Autant parler d'une encyclopédie qui réunirait cinq ou six livres «normaux». Les muscles de mes bras se sont renforcés. Le confinement m'a paru moins long. L'enquête de Piketty illustre magistralement l'incapacité d'au moins 50% de la population pauvre, au cours des siècles, à savoir défendre son légitime accès à la prospérité collective. La facilité des «élites» à justifier les inégalités qui les arrangent si bien n'a d'égale que l'attitude fragile et peureuse des pauvres. Comme des moutons, ils ne réagissent que lorsqu'ils n'arrivent plus à se nourrir. Ce comportement d'esclaves est à désespérer. Mais il s'explique aussi par la

violence avec laquelle les riches maintiennent leur suprématie tout au long de l'histoire. Ce livre évoque les sociétés antiques, le Moyen Âge, les sociétés trifonctionnelles d'avant la Révolution française, les sociétés esclavagistes et coloniales, communistes et sociales-démocrates, ainsi que l'hypercapitalisme inégalitaire issu de la révolution conservatrice des années 1980-1990. Il évoque les expériences européennes, étasuniennes, indiennes, chinoises, africaines et sud-américaines.

Le saviez-vous? Les Japonais ont attaqué Pearl Harbor parce que les États-Unis avaient décidé de bloquer toute livraison de pétrole au Japon. Les Iraniens, les Chiliens, les Vénézuéliens, les Cubains connaissent tous cette façon qu'ont les Américains de faire la guerre. Etranglés, les Japonais devaient casser ce blocus avant d'être à sec, avant d'être paralysés.

DES PRÉSIDENTS PROPRIÉTAIRES D'ESCLAVES...

Saviez-vous que, depuis les années 1930 environ, et jusqu'à la fin des années 1970, on peut considérer les USA et l'Europe (excepté durant le conflit 1939-1945) comme des pays sociaux-démocrates, même

si c'est leurs adversaires qui conduisaient ces politiques redistributives?

Saviez-vous que, pour y parvenir, les USA prélevaient des impôts allant jusqu'à 81% des hauts revenus, en moyenne entre 1932 et 1980? Ce n'est qu'après Reagan, qu'ils sont retombés à 28% et que, dès lors, la croissance du revenu national a été divisée par trois, que les revenus les plus bas n'ont enregistré aucune croissance en trente ans et en temps de paix. Que ni Clinton, ni Obama n'ont corrigé cette politique sous réserve que les 28% ont évolué jusqu'à 39%. Thatcher, en Grande-Bretagne, a passé ces taux, que l'on ose à peine évoquer (81%), de 75 à 40%. Saviez-vous que le Parti démocrate américain était celui qui défendait l'esclavage? A force de dénoncer les Républicains qui exploitaient les ouvriers, selon eux, encore plus que les esclavagistes n'exploitaient leurs esclaves, ils se sont retrouvés dans le camp de la gauche et ont inventé le New Deal en 1932, ont proposé le premier président noir, défendent une politique sociale plus active.

Saviez-vous que, sur les quinze premiers présidents des États-Unis, onze étaient propriétaires d'esclaves?

Saviez-vous pourquoi ces dernières années les sociaux-démocrates ont presque disparu après avoir conduit des politiques beaucoup moins redistributives que leurs aînés souvent minoritaires? C'est parce que, depuis les années 1990, ces partis sont devenus ceux des citoyens les plus diplômés. Ils regroupent ainsi des leaders ayant des hauts revenus qui finissent par pactiser avec les leaders de la droite, qui représentent les hauts patrimoines. Les citoyens les plus modestes se tournent dès lors vers d'autres promesses. Piketty l'appelle la «gauche brahmane» complice de la droite marchande.

Saviez-vous que Le Pen, avant de former son parti, avait été élu à la Chambre des députés comme poujadiste?

Ce livre est tellement riche d'analyses et de propositions que je vais certainement y revenir. Mais je me réjouis tout de même de passer à autre chose. ■

LA GRÈVE DU CLIMAT EST DE RETOUR

Vendredi 4 septembre, des milliers de jeunes ont rappelé l'urgence de la crise climatique dans de nombreuses villes de Suisse. Reportage à Lausanne

Aline Andrey

«Les signes ne trompent pas. Qu'il s'agisse de la misérable loi sur le CO₂, du sauvetage de l'industrie aérienne suisse ou de la politique agricole peu ambitieuse présentée par l'Office fédéral de l'agriculture en février, notre gouvernement montre clairement que ce ne sera pas non plus cette année qu'il prendra des mesures pour lutter contre la crise climatique et écologique.» Face à ce constat amer, la Grève du Climat (GdC) a appelé à manifester vendredi 4 septembre. Dans 18 villes, dont Delémont, Bienne, Fribourg, Genève, Neuchâtel, Zurich, Berne ou encore Bâle, des milliers de personnes ont répondu à l'appel, moins nombreuses que lors des dernières manifestations, mais toujours aussi déterminées face à l'urgence de la situation. A Lausanne, quelque 1000 personnes ont défilé bruyamment avec en tête de cortège un groupe de clowns taquins et la fanfare ROR (*Rhythms of Resistance*) des Alpes. Intergénérationnelle, la manifestation a regroupé aussi les Grands-

parents pour le climat, les Parents pour le climat, et Extinction Rebellion (XR). Daniel, 16 ans, au gymnase, distribue des masques gratuitement: «Ma prof est largement en faveur de notre mouvement donc je n'ai pas eu de souci pour venir, mais je sais que d'autres enseignants ont découragé leurs élèves. Pourtant le corona n'a rien changé: le climat est toujours un problème, notre avenir n'est pas assuré.» Jonas, Nora et Jonas, 13 ans chacun, disent vouloir sensibiliser les autorités, et la population dans son ensemble: «Il faut que les gens se rendent compte de la situation. On tient à notre futur.»

L'HEURE EST GRAVE

De la place de la Gare au centre-ville, les mêmes slogans résonnent: «Et un, et deux et trois degrés, c'est un crime contre l'humanité!» ou «On est plus chaud plus chaud que le climat...». Sur les pancartes, des messages politiques au sens large: «Les vrais coupables: la finance, les multinationales» ou encore «Tuez les baleines de soutien-gorge, pas celles des océans!» A l'arrivée,



OLIVIER VOGELSANG

A Lausanne, quelque 1000 personnes ont défilé en faveur de la justice climatique.

sur la place de la Riponne, les discours sont résolus. Un panel riche d'orateurs (étudiant, physicienne, avocate, médecin, syndicaliste, mère, grand-père, etc.) en appelle à une désobéissance civile de masse, rappelant la lutte des suffragettes ou de Rosa Parks. «Les jeunes n'ont aucun moyen d'agir sur votre dite démocratie qui ne respecte même pas l'Accord de Paris que la Suisse a signé», s'insurge Sébastien de la GdC. Julia Steinberger, professeure à l'Université de Lausanne et membre du GIEC, martèle: «Il nous faut des transformations fondamentales, urgentes et systémiques pour ne pas dépasser les 1,5 degrés. C'est une question de vie ou de mort.» Blaise Genton, professeur de médecine tropicale à Uni-

santé et membre de Doctors for XR, rappelle les millions de morts liés aux canicules et à la pollution: «Soigner les malades du Covid c'est bien, mais ne pas soigner la planète, ça n'a plus de sens. Nous sommes dans un système non pas de santé, mais de maladie. La médecine curative doit devenir préventive. La manière dont nous vivons nous rend plus vulnérables aux pandémies. Et donc le climat doit faire partie du débat sur les mesures à prendre face au Covid.» Irène Wettstein, avocate, dénonce: «Partout dans le monde, des activistes risquent la prison pour avoir voulu réveiller les consciences par des actes de désobéissance civile... La justice doit

avoir une vision plus large face à ces militants qui luttent pour le respect de la planète, le droit à la vie.» David Gyax, secrétaire syndical du Syndicat des services publics, appelle à unir les luttes et à l'organisation d'une grève générale. Pour l'heure, le prochain rendez-vous d'ampleur des mouvements écologistes, baptisé «Debout pour le changement» (*Rise up for change*) est prévu du 20 au 25 septembre à Berne avec la gageure d'introduire «la question du changement de système dans le débat public». ■

Plus d'informations:
climatestrike.ch
riseupforchange.ch



THIERRY PORCHET

A Neuchâtel, la mobilisation a été, comme dans les autres villes, moindre que lors des manifestations précédentes. Alors que l'urgence s'accroît...



THIERRY PORCHET



THIERRY PORCHET

Des écologistes interpellent Roger Federer

Des militants se rendront, les 10 et 17 septembre, dans plusieurs succursales de Credit Suisse pour demander la fin des investissements dans les énergies fossiles

Aline Andrey

Demain, les files d'attente pourraient être longues devant plusieurs agences de Credit Suisse, notamment à Lausanne, Neuchâtel et Fribourg. Ainsi que le 17 septembre à Genève, Zurich et Bienne, entre autres lieux. Plusieurs collectifs invitent (dans le respect des consignes Covid-19) à se rendre au guichet pour transmettre un message à l'égérie de la banque, Roger Federer, afin qu'il fasse pression contre les investissements dans les énergies fossiles. A l'origine de cette initiative: la coordination RogerWakeUp. Constituée de Breakfree, Grève du climat, Fossil Free, Lausanne action climat, Collective climate justice, elle a le soutien notamment de Greenpeace, des Grands-parents pour le climat et d'Extinction Rebellion, mais aussi des organisations présentes dans des pays particulièrement frappés par les écocides comme UDAPT (Unión de Afectados y Afectadas por las Operaciones Pe-

troleras de Texaco) en Equateur et Justica Ambiental (JA!) au Mozambique. Ces actions font office de préambule à l'audience de la Cour d'appel pénale, prévue le 22 septembre à Renens, contre les douze activistes ayant organisé une partie de tennis fictive dans les locaux lausannois de la banque en novembre 2018. Pour mémoire, le juge les avait acquittés en janvier en raison notamment de l'état de nécessité licite au vu de l'urgence climatique. Une décision contre laquelle a recouru le procureur vaudois. A Genève, un autre activiste sera jugé le 21 septembre à la suite des mains rouges de peinture apposées sur les murs de Credit Suisse en marge de la marche pour le climat en octobre 2018.

MARÉE NOIRE EN AMAZONIE

Depuis des années, plusieurs organisations appellent à la fin des investissements des banques suisses dans les énergies fossiles. En août, les ONG Stand.earth et Amazon Watch ont dénoncé dans un rapport le *greenwashing* des banques

européennes, dont Credit Suisse, qui ont pris des engagements pour le développement durable, alors qu'elles financent à coup de milliards le négoce de pétrole en Amazonie péruvienne et équatorienne, au péril de la biodiversité et des populations locales. Preuve en est la rupture en avril dernier d'un pipeline, qui a provoqué une marée noire catastrophique dans les rivières Napo et Coca, sources alimentaires de nombreuses communautés indigènes. Selon ce rapport, Credit Suisse a financé l'extraction de pétrole dans cette région à hauteur de 1,8 milliard de dollars, UBS de quelque 850 millions. Dans le journal *Le Temps*, Credit Suisse soulignait que ce «rapport fait référence à nos politiques pétrolières et gazières et mentionne les exigences qui s'appliquent aux transactions liées à des projets impliquant des peuples indigènes et des zones naturelles à haute valeur de conservation. Toutefois, ces exigences de notre politique ne s'appliquent pas aux services de négoce (*trade finance*).» Dit autrement, la banque a bien signé des accords pour la protec-

tion des peuples indigènes et pour la protection des écosystèmes, mais ceux-ci ne s'appliquent pas au financement du négoce, où elle se considère comme un intermédiaire... Ce qui lui permet de financer de nombreuses sociétés «climaticides» dans leurs projets d'énergie non seulement pétroliers mais aussi des sables bitumineux ou de gaz de fracking. Et pourtant, afin d'éviter un emballement dramatique du dérèglement climatique, l'Agence internationale de l'énergie préconisait, déjà en 2012, de ne pas extraire plus des deux tiers des réserves connues de combustibles fossiles. ■

Plus d'informations sur la campagne:
rogerwakeup.ch ou discreditsuisse.ch
Pour annoncer des livraisons de lettres:
info@rogerwakeup.ch
Pour signer la pétition:
act.campax.org/petitions/roger-reveille-toi

VOYAGES VIRTUELS

L'espace culturel de Vouvry expose les photographies de Marguerite Martinoli et Patrick Polo. Vagabondage entre réalité et fiction



L'Islande et ses lumières incomparables.

Sonya Mermoud

À l'heure où la pandémie de coronavirus donne un sacré coup de frein aux voyages, l'espace culturel de Vouvry en Valais propose,



Une création de la série «Utopia» ou l'imaginaire débridé.

jusqu'au 27 septembre prochain, un dépaysement garanti. A la découverte de quelque 120 images de la photographe journaliste à la retraite Marguerite Martinoli et de son compagnon, Patrick Polo. Les deux baroudeurs parcourent depuis des décennies le monde et présentent aujourd'hui des clichés réalisés tout au long de leurs pérégrinations. Temps forts de l'exposition: les photos ramenées d'Islande et de Mongolie où le spectateur pourra laisser son imaginaire vagabonder dans des paysages magnifiques, entre glaciers, volcans et lacs aux lumières incomparables ou pousser la porte d'une yourte à l'atmosphère feutrée, se familiariser avec la vie nomade... «Les grandes étendues sauvages nous ont toujours attirés», soulignent les auteurs, qui ont aussi sélectionné une série d'images les touchant particulièrement. La beauté d'une voie lactée dans un ciel chilien sans fin, des saules polaires en Norvège, le pittoresque des trains en Afrique du Sud, des lions qui se câlinent, mais aussi le bateau *La Demoiselle* voguant sur le Léman. «Il y a également de très belles choses à voir chez nous», note Marguerite Martinoli, qui aura profité du semi-confinement pour immortaliser au cours de ses ba-

lades dans la région de Saint-Gingolph rivières, forêts ou encore abeilles. «Je n'ai pas de sujet précis. J'aime capturer l'instant. L'émotion», déclare encore cette Valaisanne d'adoption d'origine tessinoise. L'exposition s'enrichit également d'étonnantes créations réunies sous le titre d'*Utopia*, fruits de l'imagination débridée de Marguerite Martinoli. «Cette série regroupe trois de mes centres d'intérêt: la minéralogie, la photographie et le voyage.» Recourant à la technique du *stacking* ou empilement d'images, la créatrice a réalisé, à l'aide de l'informatique, des clichés fantastiques, mettant en scène des minéraux dans des compositions insolites. Une incursion dans un monde de fiction offrant encore d'autres versions du voyage. ■

Espace culturel de Vouvry, Grand-Rue 20. Ouvert du jeudi au dimanche, de 15h à 18h. Présence des auteurs les samedis et dimanches ou sur rendez-vous (076 429 69 29).

Photos tirées de l'exposition.
© Marguerite Martinoli et Patrick Polo.

AGENDA UNIA

BIENNE

HORAIRES DES SECRÉTARIATS

Bienne: syndicat

Téléphone: lundi de 14h à 17h30; mardi, mercredi et jeudi de 8h à 11h30 et 14h à 17h30; vendredi de 8h à 11h30 et 14h à 16h. Guichet: lundi à jeudi de 14h à 18h; vendredi fermé.

Bienne: caisse de chômage

Téléphone: lundi, mardi, mercredi, vendredi de 9h à 11h30. Guichet: lundi, mardi, jeudi de 14h à 17h30.

Granges-Longeau: syndicat

Téléphone: lundi et mercredi de 14h à 18h; mardi de 9h à 11h et de 13h à 17h; vendredi de 9h à 11h.

Guichet: lundi et mercredi de 14h à 18h; mardi de 13h à 17h; vendredi de 9h à 11h.

Granges-Longeau: caisse de chômage

Téléphone: lundi de 10h à 11h30, mardi à vendredi de 8h30 à 11h30. Guichet: lundi et jeudi de 14h à 18h.

Lyss: syndicat

Téléphone: lundi de 14h à 17h30; mardi, mercredi et jeudi de 8h à 11h30 et 14h à 17h30; vendredi de 8h à 11h30 et 14h à 16h. Guichet: mardi et jeudi de 14h à 18h.

Lyss: caisse de chômage

Téléphone: lundi, mardi, mercredi et vendredi de 9h à 11h30. Guichet: lundi de 13h30 à 17h et jeudi de 14h à 18h.

FRIBOURG

PERMANENCES

Dans la région Fribourg, la permanence est ouverte par téléphone au 026 347 31 31 et par e-mail à fribourg@unia.ch. En cas de nécessité, un rendez-vous avec une ou un secrétaire syndical peut-être fixé par téléphone. Les plages de temps encore disponibles sont fournies lors de l'appel téléphonique. Les entretiens ont lieu à Bulle ou à Fribourg.

GENÈVE

HORAIRES DU SECRÉTARIAT

Les locaux du syndicat Unia sont ouverts au public les lundi, mardi, jeudi et vendredi après-midis de 14h à 18h. Les adhésions pouvant être réalisées à nos guichets, nous invitons les personnes qui ne sont pas membres et qui souhaitent un conseil à se présenter dans nos locaux. Notre charge de travail actuelle nous force en effet à réserver tout conseil juridique à nos adhérents.

PERMANENCE PAPYRUS

Le mercredi de 14h à 18h, uniquement sur rendez-vous. La permanence a lieu au syndicat.

NEUCHÂTEL

HORAIRE DES SECRÉTARIATS

Neuchâtel

Permanence administrative: du lundi au jeudi de 10h à 12h, le mardi et le jeudi de 15h à 18h. Permanence syndicale: le jeudi de 15h à 18h.

La Chaux-de-Fonds

Permanence administrative: du lundi au jeudi de 10h à 12h, le lundi et le mercredi de 15h à 18h. Permanence syndicale: le lundi de 15h à 18h.

Le Locle

Ouverture du bureau: le lundi de 9h30 à 12h; le mardi et le jeudi de 9h30 à 12h et 15h à 17h30. Permanence téléphonique: le lundi et le mercredi de 8h à 12h, le mardi et le jeudi de 8h à 12h et de 14h à 17h30.

Fleurier

Ouverture du bureau: le lundi, le jeudi et le vendredi de 9h30 à 12h, le mardi de 9h30 à 12h et de 15h à 17h30.

Permanence téléphonique:

Le lundi, le jeudi et le vendredi de 8h à 12h, le mardi de 8h à 12 h et de 15h à 17h30.

Genève: les infirmières des blocs débraient



Une vingtaine d'infirmières des blocs opératoires des Hôpitaux universitaires de Genève (HUG) ont débrayé durant une heure et demie le 1^{er} septembre. Elles contestent un projet de la direction de revoir la méthode de calcul des heures effectuées. L'horaire de 7h à 17h30 ne serait ainsi plus comptabilisé que 9h30, contre 10h aujourd'hui, ce qui les obligerait à travailler un jour de plus par mois. De quoi mettre en colère les infirmières, dont le temps pour s'habiller le matin et se changer le soir n'est déjà pas décompté, qui ne bénéficient pas de pauses lumière alors qu'elles restent jusqu'à sept heures d'affilée sans voir le jour et qui ont connu des mois difficiles en raison du Covid-19. Elles demandent l'ouverture de négociations et ont mandaté Avenir syndical à cette fin. Mais ce nouveau syndicat des services publics genevois, issu d'une scission du SSP, n'est pour l'heure pas reconnu comme interlocuteur par les HUG. Si ceux-ci s'obstinent à refuser le dialogue, «d'autres débrayages auront lieu», prévient Avenir syndical, qui a réussi là sa première manifestation publique. ■ JB

RETRAITÉS

Course régionale des retraités annulée

Après mûre réflexion et consultation d'un certain nombre de retraités actifs, nous avons décidé de supprimer la course annuelle 2020 à cause du virus qui semble ne pas vouloir nous quitter. Donc, nous espérons revenir avec une belle proposition de course au printemps 2021. Prenez encore et toujours bien soin de vous. Andrée Schnegg, responsable régionale des retraités Unia

LA CHAUX-DE-FONDS

GROUPE DES RETRAITÉS

Fondue

Comme chaque année, nous vous invitons à venir déguster notre traditionnelle fondue le mercredi 23 septembre dès 11h30. Ce repas aura lieu à la salle Sainte Anne, Sacré-Cœur, rue du Temple-Allemand 24. Cette salle est grande, les normes de sécurité Covid pourront être respectées, gel hydroalcoolique à disposition. Inscriptions auprès de Didier Gigon: tél. 032 968 63 08 ou 079 385 37 55 jusqu'au 21 septembre dernier délai. Au plaisir de partager un bon moment de bonne humeur. Didier Gigon

TRANSJURANE

PERMANENCES SYNDICALES

Delémont: lundi et jeudi de 14h30 à 18h, vendredi de 9h à 12h. Porrentruy: lundi et jeudi de 14h30 à 18h. Moutier: jeudi de 14h30 à 18h (présence d'un secrétaire syndical le 1^{er} jeudi ouvrable de chaque mois). Tavannes: lundi de 14h30 à 18h. St-Imier: mardi de 14h30 à 18h, jeudi de 14h30 à 18h (permanence administrative le jeudi). Permanence téléphonique: 0848 421 600, lundi au jeudi de 14h30 à 17h30 et vendredi de 9h à 12h.

PERMANENCES CAISSE DE CHÔMAGE

Delémont: lundi et jeudi de 14h30 à 18h, vendredi de 9h à 12h. Porrentruy: lundi de 14h30 à 18h. Moutier: jeudi de 14h30 à 18h. Tavannes: lundi de 9h à 12h et de 14h30 à 18h, mardi et jeudi de 9h à 12h et de 14h30 à 17h, mercredi de 9h à 12h. St-Imier: mardi de 14h30 à 18h, jeudi de 14h30 à 18h. Permanence téléphonique: 0848 421 600, lundi au vendredi de 9h à 12h.

VALAIS

SYNDICAT ET CAISSE DE CHÔMAGE

Sierre: 027 602 60 00
Sion: 027 602 60 00

Martigny: 027 602 60 00

Monthey: 027 602 60 00

HORAIRES

Permanence téléphonique: du lundi au vendredi de 8h30 à 11h30 et de 14h à 16h30. Ouverture du guichet caisse de chômage: du lundi au vendredi, de 8h30 à 11h30 et de 14h à 16h.

PERMANENCES SYNDICALES

Sierre: du lundi au vendredi, de 8h30 à 11h30. Lundi soir, de 17h à 19h. Sion: du lundi au vendredi, de 8h30 à 11h30. Jeudi soir, de 17h à 19h. Martigny: du lundi au vendredi, de 8h30 à 11h30. Jeudi soir, de 17h à 19h. Monthey: mardi et vendredi, de 8h30 à 11h30. Mardi soir, de 17h à 19h.

VAUD

HORAIRES

Secrétariats

Les secrétariats de Lausanne, Nyon, Yverdon, Vevey et du Sentier ont un numéro de téléphone commun. Vous pouvez les contacter au 0848 606 606 ou au 0041 848 606 606 depuis la France. Les permanences des secrétariats ci-dessus se font uniquement sur rendez-vous. Elles ont lieu les lundi, mardi et jeudi de 14h à 18h. Pour les autres secrétariats, renseignez-vous par téléphone.

Horaires téléphoniques:

Lundi à vendredi matin de 8h30 à 12h. Lundi après-midi de 13h30 à 17h. Mardi et jeudi de 13h30 à 18h. Mercredi après-midi fermé. Vendredi après-midi de 13h30 à 16h.

CAISSE DE CHÔMAGE

Lausanne: 021 313 24 80
Crissier: 021 612 00 40
Morges: 021 811 40 70
Nyon: 022 994 88 40
Yverdon: 024 424 95 85
Le Sentier: 021 845 62 66
Vevey: 021 925 70 01
Aigle: 024 466 82 86

LAUSANNE

GROUPE DES RETRAITÉS

Annulation des activités

En raison de la crise sanitaire, toutes les activités du groupe des retraités et retraités de la section de Lausanne prévues durant le deuxième semestre de 2020 sont annulées jusqu'à nouvel avis. Votre président, Luigi Gilardoni

L'INDUSTRIE REDOUTE UNE VAGUE DE LICENCIEMENTS

Plusieurs branches industrielles, comme les machines et l'horlogerie, sont durement frappées par la crise liée à la pandémie, les perspectives sur le plan de l'emploi sont sombres

Jérôme Béguin

Selon le dernier relevé du Secrétariat d'Etat à l'économie, le produit intérieur brut (PIB) de la Suisse a chuté de 8,2% au second semestre 2020. Plusieurs branches industrielles sont durement frappées par cette crise liée à la pandémie et les perspectives économiques à court terme sont marquées par une grande incertitude. Qu'en sera-t-il en matière d'emplois? «Les pronostics sont assez difficiles à faire, mais on pense qu'à partir d'octobre une vague de licenciements collectifs va déferler sur l'industrie, surtout dans la branche des machines et de l'horlogerie», déplore Manuel Wyss, responsable suppléant du secteur industrie d'Unia et en charge de la branche MEM (pour industrie des machines, des équipements électriques et des métaux). «La pharma va très bien; la chimie, un peu moins parce qu'elle est plus cyclique; l'industrie alimentaire devrait rester assez stable; la situation dans l'horlogerie est moins claire, il y a les grandes boîtes qui peuvent tenir, par contre, les sous-traitants sont sous pression; comme les PME dans la branche MEM, les dernières analyses économiques me donnent quelques soucis.»

LES EFFECTIFS FONDENT

Avec près de 320 000 collaborateurs, la branche des machines est le premier employeur industriel de Suisse et compte pour un tiers des exportations du pays. Mais les deux faitières d'employeurs, Swissmem et Swissmechanic, tirent la sonnette d'alarme. Au second semestre, les entrées des commandes ont chuté de 19,5% par rapport à la même période de l'année précédente, le chiffre d'affaires de 19,7% et les exportations de 24,6%, alerte Swissmem. «La situation de l'industrie MEM est sombre et l'incertitude est grande dans de nombreux marchés. Une reprise progressive n'est pas attendue

pour la plupart des entreprises avant le courant de l'année prochaine. Les entreprises sont donc contraintes d'adapter leurs coûts aux nouvelles réalités. Nous craignons des pertes d'emplois importantes dans les douze mois à venir», indique le directeur de Swissmem, Stefan Brupbacher. En une année, les effectifs de l'industrie MEM ont déjà fondu de 1%. L'enquête trimestrielle menée en juillet par Swissmechanic et BAK Economics auprès de 300 PME de la branche montre, de son côté, que 70% des entreprises ont décidé de geler l'embauche et que 27% déclarent procéder à des licenciements.

QUAND NOTRE VOISIN VA MAL...

«Depuis mars, nous avons connu une vingtaine de licenciements collectifs dans la branche», explique Manuel Wyss. Dans une première phase, ces licenciements n'étaient pas liés au virus, les entreprises concernées connaissaient des difficultés et du chômage partiel. Avant la pandémie, l'économie mondiale se trouvait déjà dans une situation difficile, les banques nationales essayant tant bien que mal de stabiliser le système économique en injectant des milliards, mais la production sur le plan mondial faiblissait et l'Allemagne rencontrait de grands problèmes dès 2019 avec une industrie automobile en crise. Et lorsque notre voisin est mal en point, nous n'allons pas très bien non plus, des entreprises suisses fournissent en effet l'industrie automobile allemande. Cette première phase a duré jusqu'à l'été. Désormais, on constate que les problèmes sont plus directement liés à la crise engendrée par le Covid-19. Par exemple, les avions restant cloués au sol font souffrir l'industrie aéronautique.» A Granges, Mecaplex, qui fabrique principalement des vitrages pour avions, a ainsi communiqué la suppression de 35 postes, soit presque la moitié de son personnel.

PRIORITÉ À L'EMPLOI

«Lorsqu'une entreprise annonce un licenciement collectif, notre priorité est de préserver les postes de travail, poursuit Manuel Wyss, nous nous focalisons sur cet objectif durant la procédure de consultation. Chaque emploi que nous pouvons conserver est un succès, car l'existence d'un travailleur et de sa famille est en jeu. La réalité montre que nous pouvons sauvegarder des postes si nous arrivons à créer une dynamique avec le personnel et la commission d'entreprise, si les employés se mobilisent. Récemment chez Lantal, une entreprise bernoise du textile, nous avons ainsi organisé des assemblées et des groupes de travail et avons pu élaborer des propositions qui ont permis de sauver 20 emplois sur les 75 menacés. Nous avons aussi négocié un plan social pour les collègues touchés par les licenciements. Lorsque nous ne parvenons malheureusement pas à préserver tous les postes, nous intervenons pour obtenir de bonnes conditions de prétraite, des indemnités et des mesures de reclassement.»

FAVORISER L'INNOVATION ET LA FORMATION

Existe-t-il des solutions pour éviter d'en arriver là? Pour Swissmem, les

accords de libre-échange offrent des opportunités commerciales, l'association patronale invite à ratifier rapidement les accords avec l'Indonésie et le Mercosur, ainsi qu'à entamer des négociations avec les Etats-Unis. Unia recommande pour sa part d'investir dans l'innovation, la formation et la reconversion écologique. «Il faut qu'Innosuisse, l'agence d'encouragement à l'innovation, qui fait le lien entre la recherche de base et les PME, obtienne plus de soutien, plaide Manuel Wyss. De plus, il faut investir, aujourd'hui encore plus qu'hier, dans la formation des salariés. Dans la branche des machines, nous avons élaboré la Passerelle 4.0, un droit au perfectionnement professionnel permettant de s'adapter à la transformation numérique, c'est avec de tels projets qu'il faut avancer. Il est important également de garantir aux apprentis de pouvoir terminer leur formation et d'obtenir une place de travail. Quant au chômage partiel, nous devons discuter dans les semaines et les mois à venir de la nécessité d'une prolongation de sa durée à 24 mois, et je pense que nous pourrions en profiter pour évoquer l'idée d'inciter les entreprises à utiliser le temps libre qu'offre cette

mesure pour former leurs collaborateurs. Cette discussion a lieu en Allemagne. La Confédération et les cantons pourraient participer au financement. Il faut aussi investir dans la reconversion éco-sociale, c'est pourquoi Unia a proposé un pacte pour une Suisse productive. L'idée serait de constituer un fonds pour la production alimenté par les caisses de pension. En outre, il reste primordial pour l'industrie que la Banque nationale affaiblisse le franc, sinon on ne peut pas exporter.» Et puis, il y a l'échéance de la votation du 27 septembre sur l'initiative de résiliation de la libre circulation, qui pourrait avoir pour conséquence de désavantager fortement les entreprises suisses sur le marché européen. Manuel Wyss en est persuadé: «Nous sommes déjà en crise, alors une acceptation de l'initiative aurait un impact assez grave sur l'industrie et les emplois, mais aussi sur les salaires en raison de la fin des mesures d'accompagnement.» ■



Inquiétude dans la branche des machines qui, avec près de 320 000 collaborateurs, est le premier employeur industriel de Suisse. Au second semestre, alerte Swissmem, les entrées des commandes ont chuté de 19,5% par rapport à la même période de l'année précédente, le chiffre d'affaires de 19,7% et les exportations de 24,6%.

Une période difficile s'ouvre dans l'horlogerie

«Des licenciements collectifs importants sont en vue», prévient le secrétaire syndical Sylvain Schwab, alors que le fabricant de boîtiers Guilloid Gunther ferme ses portes

Jérôme Béguin

Victime de la crise liée au Covid-19, un premier sous-traitant horloger fait la culbute. Et pas un des moindres, puisque Guilloid Gunther, fondé en 1866, est un acteur historique de l'industrie horlogère. Faute de commandes, la direction de ce fabricant de boîtes de montres, qui comptait de grands noms de la haute horlogerie dans sa clientèle, s'est résolue à une cessation d'activité et au licenciement de ses 56 collaborateurs. «L'annonce de la fermeture de cette entreprise emblématique a été un choc pour les Montagnes neuchâtoises. Il s'agit quand même d'horlogerie de haut vol avec des employés très qualifiés travaillant pour Audemars Piguet, Blancpain ou Ulysse Nardin», explique Sylvain Schwab, secrétaire syndical d'Unia Neuchâtel en charge de l'horlogerie, qui a accompagné le personnel durant la procédure de consultation pour licenciement collectif. «Cela me touche aussi



Victime de la crise liée au Covid-19, le sous-traitant horloger Guilloid Gunther, qui comptait de grands noms de la haute horlogerie dans sa clientèle, s'est résolu à une cessation d'activité et au licenciement de ses 56 collaborateurs.

parce que j'avais mis sur pied la commission d'entreprise, tout un travail s'effondre.» Sylvain Schwab souligne que le patron de Guilloid Gunther, Philippe Caste, «n'a jamais mis de bâtons dans les roues d'Unia» et que la direction et le syndicat ont, durant la phase de consultation, «travaillé de concert». Le président de la société semble mettre un point d'honneur à tenter de recaser un maximum de monde. L'idée est de transférer des actifs de la société à des clients ou à des concurrents afin d'assurer la continuité des prestations et de sauvegarder les emplois et le savoir-faire. «Nous essayons d'activer nos réseaux. Sur les 56, ça serait bien d'arriver à en replacer au moins une vingtaine», indique le secrétaire syndical. La semaine dernière, l'entreprise Queloz, société du groupe Cendres+Métaux sise à Saignelégier, a fait savoir qu'elle reprenait une tranche d'activités de Guilloid Gunther. «C'est plutôt une bonne nouvelle, une partie du personnel devrait être transférée.»

«C'EST PIRE QU'EN 2016»

«Lors d'un licenciement collectif, nous pouvons atténuer le choc en trouvant des alternatives, si on ne sauve qu'un seul emploi, c'est déjà important. On se bat également pour obtenir un plan social qui soit financièrement conséquent. Je sais que c'est essentiel, avant de travailler pour Unia, j'ai moi-même vécu deux licenciements dans l'horlogerie sans recevoir un franc de plus que la période de dédite.» L'expérience de Sylvain Schwab sera malheureusement utile dans les semaines qui viennent. Si les grandes marques, telles Audemars Piguet, Patek Philippe ou Rolex dans le canton de Neuchâtel, devraient s'en sortir, l'automne va être difficile pour les plus petites manufactures et les sous-traitants: «On va avoir de mauvais mois de septembre et d'octobre. Il y a des boîtes qui annoncent quatre ou cinq licenciements et des licenciements collectifs importants sont en vue, j'en connais déjà deux qui vont être conséquents. C'est pire qu'en 2016. Ça va être terrible.» ■

ÉLOGE DE LA VIE

Ingénieur œnologue, Christian Vessaz dirige le domaine du Cru de l'Hôpital à Môtier-Vully. Biodynamie et géométrie sacrée au cœur d'une production de référence. Un petit goût de magie

Sonya Mermoud
Photos Thierry Porchet

Mise à part l'incongruité d'un magnifique gong, installé au milieu de cuves, rien ne semble distinguer la cave du Cru de l'Hôpital d'autres établissements remplissant la même fonction. Le bâtiment, propriété de la bourgeoisie de Morat comme du domaine attenant, recèle pourtant d'étonnants secrets. Des mystères récemment percés à jour par Christian Vessaz, directeur des lieux. «J'avais constaté que les conditions de vinification étaient ici excellentes, comme dans certains monastères, et je me suis demandé pour quelles raisons.» Le Vaudois de 43 ans mandate alors une étude à Anthony Tombez, géomètre et géobiologue. Le spécialiste découvre un édifice qui, bien que récent – la construction date de 1972 et a été rénovée en 2008 sans intervention sur sa structure originale –, a été érigé selon les préceptes de la géométrie sacrée. Un art s'inspirant de la perfection de la nature. Dans ce «temple», tout est affaire de nombre d'or, de proportions millimétrées comme de l'horlogerie fine, d'alignements sur les méridiens solsticiaux, d'harmonie avec les saisons, de forces énergétiques... Contacté, l'architecte fri-bourgeois retraité qui l'a conçu expliquera qu'il a été initié aux connaissances des bâtisseurs des cathédrales. «Nous avons été stupéfaits. C'est un bâtiment savant, rare», affirme Christian Vessaz qui, avec l'expert, racontera cette étonnante histoire dans une bande dessinée illustrée par Louiza Becquelin*. Et l'ingénieur œnologue de partager sa joie de savoir que la voie suivie, celle de la biodynamie, s'intègre parfaitement au concept architectural de la cave. «Tous deux, note-t-il en substance, font l'éloge de la vie, de la vitalité.»

MYSTÉRIEUSES PRÉPARATIONS

Mais quels arcanes régissent ce type d'agriculture pratiquée par une septantaine de vignerons dans nos frontières et certifiée par l'écolabel Demeter? «Elle se fonde en premier lieu sur des principes biologiques: pas de pesticides de synthèse, d'herbicides ou encore d'engrais chimiques. La marque Demeter épure les cultures de ces produits prétendument miracles», précise le Vaudois, responsable d'un domaine de treize hectares et épaulé par quatre employés et un apprenti. La biodynamie se base aussi sur des recettes échappant à l'entendement. «Nous utilisons des composts naturels, marc de raisin et fumier bovin, stimulés par des plantes médicinales ainsi que des préparations spéciales.» Ces dernières ont été créées par l'anthroposophe et occultiste Rudolf Steiner dans les années 1920. Elles doivent être ajoutées au compost ou pulvérisées sur les cultures en dosage «homéopathique». L'un d'elles se compose par exemple de bouse de vache insérée dans la corne de ce même animal et entermée durant la saison hivernale pendant six mois. «On obtient alors un compost parfait. On en utilise 100 grammes pour un hectare. La préparation, appelée bouse de corne, est encore "dynamisée" dans de l'eau de pluie chauffée et répandue sur le domaine au printemps, pour réveiller les sols», explique le jeune quadragénaire, qui citera encore une autre mixture à base de «silice de corne», élaborée avec du quartz des Alpes finement broyé et aussi enfouie dans la terre un semestre. Une potion diluée dans de l'eau chauffée à 37 degrés, brassée, puis vaporisée en été en fin brouillard sur la partie aérienne des plantes afin de lutter contre la maladie.

AVEC LA COMPLICITÉ DE LA LUNE

«Elle sert à renforcer les plantes dans leur structure. Les feuilles réagissent en s'orientant vers la lumière.» Pour éradiquer le mildiou, princi-



Passionné de percussions, Christian Vessaz fait de temps à autre chanter le gong «pour accentuer les bonnes vibrations» des lieux.

pal champignon ravageur, l'homme recourt encore à un traitement à base d'orties et d'osiers et à des décoctions de prêles séchées, riches en silice, épandues à tous les périgées. Les rythmes de la nature et les cycles lunaires – lunes croissantes, décroissantes, montantes, descendantes, etc. – jouent en effet un rôle fondamental dans la pratique de la biodynamie. Christian Vessaz se procure les différentes préparations en France, dans la région de Cluny, et souligne leur efficacité. Par quelle magie? «La science n'a pas encore tout expliqué. Ce qui m'intéresse, c'est l'empirisme. Mais peut-être aurons-nous un jour des réponses à ce phénomène.» Et le passionné d'ouvrir une

malle pour montrer quelques-unes des préparations renfermées dans des bocaux. Des récipients entourés de tourbe «pour lutter contre le rayonnement des antennes». Même précaution prise autour de l'onduleur solaire ceint d'une cage de Faraday – le toit de la cave a été équipé de panneaux photovoltaïques assurant l'autonomie énergétique du bâtiment.

Si la biodynamie génère 20% à 30% de travail supplémentaire, Christian Vessaz, souligne la saveur de ses crus. «Il y a ce respect du terroir que l'on retrouve dans le vin sous une forme de minéralité. Le vin vibre davantage, il possède plus de précision aromatique. De longueur en bouche.» Un

sentiment de plénitude et une durée dans la perception que ce passionné n'a pas trouvé dans la production conventionnelle.

NOTE MAXIMALE

«Quand j'ai été engagé pour m'occuper du Cru de l'Hôpital, à l'âge de 24 ans, on faisait de la chimie pure. J'ai commencé par apprendre à maîtriser l'outil de travail et poursuivi plusieurs années dans cette ligne avant d'introduire des changements en 2009. A la naissance de mon premier fils, en 2012, j'ai totalement abandonné la production classique. C'était une évidence de mettre, pour mon enfant, fin aux pesticides», précise ce fils de vigneron qui, bien que sans exploitation, a eu un véritable coup de cœur pour ce métier. «J'ai toujours eu la fibre mais pas le domaine», affirme l'homme, employé par la bourgeoisie de Morat. La cave du Cru de l'Hôpital écoule 90 000 bouteilles par an – deux tiers de blanc, un de rouge – et essentiellement du chasselas et du pinot noir. Des vins vendus un peu plus cher que leurs concurrents classiques – entre 14 et 44 francs la bouteille – qui n'en trouvent pas moins preneurs. «Les cuves sont quasi vides», sourit le directeur. Durant l'entretien, plusieurs personnes passeront acheter des crus. «J'habite au-dessus de Morat. Depuis de nombreuses années, je viens régulièrement m'approvisionner ici. Je vise la qualité. Pour moi, c'est clairement le meilleur vin de la région. Je lui donne la note maximale», lance une cliente, repartant avec des spécialités, alors que le *Gault et Millau* a classé le vigneron parmi les 125 meilleurs de Suisse.

UN VIN TOUCHANT

Convaincu par la biodynamie, Christian Vessaz a franchi un pas de plus en explorant les «vins nature». Compreniez, dans le processus de vinification, l'absence de levure et de soufre, et de filtration. «Que du raisin!» souligne Christian Vessaz, qui s'est lancé dans cette nouvelle aventure en 2016, consacrant 5% de la production à cette gamme et envisageant de l'étendre. De nouveaux produits que l'œnologue qualifie «d'un peu plus brut de décoffrage, mais procurant encore davantage d'émotions, de plaisir». «Je suis peut-être conditionné en les dégustant. Mais je dirais qu'il s'agit là d'un vin particulièrement touchant.» Un coup sur le gong mettra un terme à la visite en emplissant la cave d'une note profonde, le son sol. «Il faut en jouer de temps en temps pour accentuer les bonnes vibrations de cette salle conçue comme un temple.» Epilogue d'une incursion dans un monde étonnant... Mais le vin n'est-il pas le nectar des dieux? ■

Visite de la cave sur rendez-vous au: 026 673 19 10.

*La bande dessinée *Lumière sur la cave* peut être commandée au prix de 15 francs (+ 5 francs de port) par courrier électronique au Cru de l'Hôpital sur: info@cru-hopital.ch



La publication, illustrée par Louiza Becquelin, dévoile la géométrie sacrée du bâtiment.



Vigneron-œnologue: un métier qui s'est imposé à Christian Vessaz comme une évidence. Le jeune quadragénaire cultive un domaine de treize hectares.



Dans ces bocaux, entourés de tourbe pour lutter contre les rayonnements d'antennes, de la «bouse de corne» et du «silice de corne». La biodynamie intègre des préparations mystérieuses...



Composée de cèpes de vigne et de fils de cuivre, cette fresque a été réalisée par le géomètre et géobiologue Anthony Tombez, en écho aux découvertes faites. L'œnologue en explique la symbolique.